

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-702157

130162

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11082 Société : RAM

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : DAHMANI MOHAMED

Date de naissance : 29/07/1978

Adresse : 195 BD Laguardie CASABLANCA

Tél. : 0687855048 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/09/2022

Nom et prénom du malade : DAHMANI AHMED Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : Suspicion d'infarctus

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 20/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Dr. Nezha ELI
Pédiatre
Mey Nassim RAS. Mouna Salma
Im. 216 Appt. 86 - Casablanca
Tél: 0522 85 62 14

MUPRAS
20 SEP. 2022
ACCUEIL

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/02/2022	Yach		2600DH	Dr. Hay Nassim RÉS. MOURIA SAÏMA Imm. 276 Appt. 86 - Casablanca Tél: 0522 85 52 14

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS															
			DATE DU DEVIS															
		DATE DE L'EXECUTION																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Atfal
مصحة أطفال

Casablanca, le 13.09.22

DAH NANI? Ahmed

- NFS complète
- CRP
- PCT
- ECBU.

SERVICE LABORATOIRE - N°7
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
273, Bd. Chefchaoui - Ain Sebâa

Dr. NEMUE
CLINIQUE ATFAL
50, Bd. Abderrahim Bouabid, Oasis, Casablanca
Tél : 0522 23 18 18 - INPE : 090003690

50, Bd. Abderrahim Bouabid, Oasis, Casablanca
Tél. : 05 22 23 18 18 (8LG) / 05 22 23 50 73 - Fax : 0522 23 50 28

E-mail : atfalclinique@gmail.com

Site web : www.cliniqueatfal.ma



090003690

CASABLANCA Le : 13-09-2022

Facture N° 17344/22

A. Identification

N° Dossier : ATF2213221401

N° Identifiant : 025860/22

Nom & Prénom : bebe DAHMANI AHMED

C.I.N :

Adresse : CASA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE :

Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 13-09-2022

Date Sortie : 13-09-2022

Médecin traitant : DR . RAIQ NEZHA

Traitement :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
PRESTATIONS						
1	AMI		198,30			198,30
1	CONSULTATION		400,00			400,00
Total Rubrique :						598,30
PARTIE CLINIQUE :						598,30
LABO EXTERNE						
1	HPC LABO		212,75			212,75
1	HPC LABO		788,95			788,95
Total Rubrique :						1 001,70
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						1 001,70
Arrêté la présente facture à la somme de :			TOTAL GENERAL		1 600,00	

MILLE SIX CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré



**AKDITAL****Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa****المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع**

Casablanca, le 14/09/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 130922-218

Pvt du: 13/09/2022 23:37

N-N DAHMANI AHMED

IPP Patient : 30404/22

Patient Clinique : Clinique ATFAL

Prescrit par Dr RAIQ NEZHA

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE**NUMERATION**

Globules blancs	:	10 530	/mm ³	(6000 - 16000)
Globules rouges	:	4,45	10 ⁶ /mm ³	(3,8 - 4,6)
Hémoglobine	:	11,70	g/dl	(10,5 - 12,5)
Hématocrite	:	34,90	%	(33 - 36)
VGM	:	78,60	fL	(76 - 86)
TCMH	:	26,20	pg	(26 - 30)
CCMH	:	33,40	g/dl	(29 - 37)
Plaquettes	:	365 000	/mm ³	(150000 - 500000)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	53,00 %	Soit	5580/mm ³	(3000 - 21000)
Lymphocytes	:	29,80 %	Soit	3137/mm ³	(3500 - 9000)
Monocytes	:	15,10 %	Soit	1590/mm ³	(200 - 1000)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,70 %	Soit	179/mm ³	(Inférieur à 600)
Polynucléaires Basophiles	:	0,40 %	Soit	42/mm ³	(Inférieur à 150)

PROTEINES DE L'INFLAMMATION**Ne pas diffuser au patient****Résultat à considérer sous réserve de validation biologique**



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

N-N DAHMANI AHMED

Dossier N° : 130922-218

Page : 2/2

CRP : PROTEINE-C REACTIVE

: 6,51 mg/l

Valeurs Usuelles
(Inférieur à 6)

Antériorité

Aspect du sérum: Normal

PCT: PROCALCITONINE

: 0,03 ng/ml

Valable pour les enfants > 72h et les sujets adultes:

- PCT < 0,15 ng/mL : cause bactérienne improbable

- PCT 0,15 - 2,0 ng/mL: n'exclue pas l'infection bactérienne systémique (certaines infections localisées sans signes systémiques peuvent aussi être associées à de telles concentrations)

- PCT > 2,0 ng/mL: infection bactérienne systémique très probable.

SERVICE LABORATOIRE - N°7
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBA
IN/PE : 090063272
279, Bd. Chefchaoui - Ain Sebaa

Ne pas diffuser au patient

Résultat à considérer sous réserve de validation biologique

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca, le 14/09/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 140922-512

Pvt du: 14/09/2022 0:51

N-N DAHMANI AHMED

IPP Patient : 81176/22

Patient Clinique : Clinique ATFAL

Prescrit par Dr RAIQ NEZHA

Page : 1/2

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Nature du prélèvement : Collecteur d'urine
Couleur : Jaune
Aspect : Trouble

EXAMEN CYTO-CHIMIQUE

pH : 8,0
Nitrites : Négatif
Acetone : +
Glucose : Négatif
Protéines : +
Sang : +
Cellules Epithéliales : Rares
Leucocytes : 10 000 /ml (Inférieur à 10000)
Hématies : 40 000 /ml (Inférieur à 10000)
Cristaux : Présence d'assez nombreux cristaux de phosphate d'amorphe
Cylindres : Absence
Cellules rénales : Absence
Levures : Absence
Filaments mycéliens : Absence
Examen direct : Absence de germes.

Ne pas diffuser au patient

Résultat à considérer sous réserve de validation biologique

SERVICE LABORATOIRE - N°7
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaoui - Ain Sebaa



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

N-N DAHMANI AHMED

Dossier N° : 140922-512

Page : 2/2

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Culture sur milieux usuels

:

:

Stérile après 24h d'incubation

SERVICE LABORATOIRE - N°7
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaoui - Ain Sebaâ

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

Honoraires

Casablanca , le 13/09/2022

Dossier N°: 130922-218 du: 13/09/2022

Clinique ATFAL

Médecin Dr : RAIQ NEZHA

Matricule : 30404

N°Chambre

Patient : N-N DAHMANI AHMED

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
CRP : PROTEINE-C REACTIVE	100	134,000
PROCALCITONINE	400	536,000
Prélèvement sang veineux	1	11,750

Total B 580

Total en dirhams 788,95

SERVICE LABORATOIRE - N°7
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAÂ
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaoui - Aïn Sebaâ

279, BD Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hp-casablanca.ma

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Dr. Imane SMYEJ
Médecin Biologiste

ah
AKDITAL

Honoraires

Casablanca , le 14/09/2022

Dossier N°: 140922-512 du: 14/09/2022

Clinique ATFAL

Médecin Dr : RAIQ NEZHA

Matricule : 81176

N°Chambre

Patient : N-N DAHMANI AHMED

Analyses	Cotation	Montant
EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE des URINES	150	201,000
Urines	1	11,750
Total B		150
Total en dirhams		212,75

SERVICE LABORATOIRE - N°7
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Aïn Sebaâ